

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	61 (1916)
Heft:	2
Artikel:	Un coup d'œil en arrière : le retour d'un contingent : Fribourg 1499 [fin]
Autor:	Tricoche, George Nestler
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-339791

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN COUP D'OEIL EN ARRIÈRE

Le retour d'un contingent : Fribourg 1499.

(FIN)

— Seigneur Maître de l'artillerie, je suis à vos ordres, et puisque vous voulez bien m'éclairer de vos lumières, je vous demanderai d'abord quelques renseignements sur vos arquebusiers, car cette arme m'est particulièrement chère.

— Elle est en effet fort intéressante, surtout pour nous Suisses, à cause de sa récente introduction dans notre armée. Si l'arquebuse a été connue en France dès 1400, et a pénétré chez nous quelque vingt-cinq ans plus tard, ce n'est qu'après la bataille de Morat qu'elle prit droit de cité dans notre armée au même titre que l'arbalète. On la considéra très longtemps comme une simple machine de guerre et on ne s'en servit que sur les remparts, ou encore dans les canots destinés à opérer sur les lacs. C'est précisément dans l'expédition de Souabe, d'où reviennent aujourd'hui nos soldats, qu'on fit l'expérience de l'emploi des arquebusiers sur les ailes, et aussi au premier rang du corps de bataille à raison de 60 ou 75 de ces tireurs pour 1000 hommes. Nos *Freye Knechte* (francs-tireurs¹) ont aussi un quart ou un cinquième de leurs hommes armés de cette façon et je m'occupe justement de faire confectionner à leur intention des arquebuses plus légères que celles des autres troupes.

— Vous agissez sagement ; c'est là la meilleure manière d'amener les gens de guerre à comprendre que ces engins peuvent être utilisés autrement que comme des espèces de couleuvrines.

— Cette tendance existe malheureusement chez nous ; et

¹ Origine des fameux carabiniers suisses.

les généraux, après avoir embusqué leurs arquebusiers derrière des haies vives, n'osent plus les en faire sortir. Quant à l'équipement de ces troupes, vous avez pu le voir dans le cortège : l'arme est sur l'épaule ; l'homme tient à la main droite la fourche ; en sautoir est le cordon qui suspend le cornet de poudre ; au côté, la dague.

— Vos arquebusiers s'exercent évidemment dès le temps de paix ?

— Cela va sans dire. Les villes ont institué des concours pour le tir de cette arme et aussi pour celui des coulevrines¹. Le Conseil vient précisément de faire éllever pour l'usage des tireurs, dans la banlieue de Fribourg, une *Schützenhaus* et une petite maison. Vous n'êtes pas sans doute très désireux de voir notre collection de machines de guerre : il n'y a rien ici de particulièrement curieux et tout ce que nous avons date du siècle dernier : depuis le temps du fameux *Werkmeister* de Berne, maître Burkard, on n'a rien inventé dans ce genre, et pour cause, puisque le règne de la poudre est arrivé !

— Ce Burkard s'est fait connaître, si ma mémoire est fidèle, par la construction des chariots qui décimèrent les seigneurs à Laupen.

— Il a d'autres titres à la reconnaissance des Confédérés, car c'est lui qui reconstitua le grand bâlier romain sur roues : auparavant, on devait faire avancer cet engin sur les épaules d'une vingtaine d'hommes. La réputation de Burkard était telle que la cité de Strasbourg, alors en guerre contre le baron de Geroldzek, l'emprunta à Berne et, dans la suite, lui octroya une pension. La Suisse était alors à la tête de l'Europe pour les machines de siège ; actuellement elle se trouve distancée, en fait d'artillerie, par les autres puissances².

¹ Quand on considère ce que faisaient déjà les Suisses, au XV^e siècle, pour leurs associations d'artillerie, et qu'on voit les difficultés éprouvées à certaine époque par la Société du tir au canon de Paris pour se faire aider du gouvernement, on reste rêveur...

² Il ne devait pas toujours en être ainsi et il vint un moment où la France elle-même envia aux Suisses leurs maîtres de l'artillerie. *

— Vous avez eu quelque difficulté, en Suisse, à introduire l'usage des armes à feu, n'est-ce pas ?

— Toute innovation, vous le savez, rencontre de la résistance. Celle-ci venait principalement des vieux soldats qui, pendant les grandes guerres du siècle dernier avaient constamment payé de leur personne dans les luttes corps à corps, et avaient déjà peu d'estime pour les gens de trait, arbalétriers et autres¹. L'Allemagne a, sur ce point, une grande avance sur nous. Aussi sont-ce nos amis et alliés les plus proches de la frontière germanique qui furent les premiers pourvus des nouvelles inventions, et plus tard devinrent nos maîtres et nos instructeurs. Bâle avait de l'artillerie en 1390. Or Berne, toujours à l'affût de perfectionnements pour sa milice, ne s'occupa qu'en 1413 de faire venir des canons de Nuremberg. Le succès de ces pièces au siège de Baden, deux ans plus tard, fit la fortune de la nouvelle arme en Suisse². A cette époque, il était impossible de trouver sur place des gens capables de manier ces engins : Fribourg, menacée d'une guerre avec la Savoie, dut se procurer un maître artilleur à St-Gall, un autre à Mayence et un troisième à Zofingue. Ce furent là de grandes dépenses pour le temps ; mais aujourd'hui, on est déjà accoutumé à l'idée qu'il faut faire des sacrifices sérieux pour l'artillerie. En 1475, notre seul Etat a dépensé 3000 florins³ en canons.

— Trouvez-vous dans vos pays les ouvriers nécessaires à la fabrication de la poudre ?

— Ouvriers et matières premières, tout vient de l'étranger. C'est d'ailleurs le maître de l'artillerie qui triture lui-même⁴. Ces barils que vous voyez charrier là-bas sont destinés à nos nouvelles batteries ; la poudre raffinée avec de l'ambre est de qualité supérieure.

¹ En France également, les armes à feu, au début, étaient considérées comme « bonnes pour les lâches » *Historique de l'artillerie*, par G. Clément. (*Revue militaire universelle*, 1^{er} juin 1901.)

² Les pièces en question, dont le transport coûta gros à la cité de Berne, consistaient en deux coulevrines de 96 livres et huit canons de fer de 36 livres.

³ 30 000 francs.

⁴ Le moulin à poudre n'était pas encore en usage en Suisse.

— Pardonnez-moi de vous interrompre ; mais voilà trois hommes qui évidemment ont affaire à vous et n'osent nous aborder.

— Si donc vous voulez bien m'excuser un instant, je vais voir ce qu'ils veulent. — Qu'est-ce, sergent d'armes ?

— Seigneur, on vient de convoyer céans des ballots de peaux de veaux et de cuir de Hongrie : quels sont vos ordres ?

— Faire transporter le cuir au magasin des baudriers ; je verrai tout à l'heure s'il est bien tanné. Les peaux de veaux ne sont pas pour moi ; elles doivent servir à recouvrir les carquois et, par conséquent, vous devez les faire porter chez le maître arbalétrier. — Et vous, l'homme, quelle est votre affaire ?

— Seigneur, c'est moi qui postule l'emploi de gardien des chaînes des rues. Avant de signer le contrat, je voudrais m'assurer que je ne serais pas astreint à suivre la bannière, hors des murs ; j'ai été blessé en Souabe, à la bataille de Hardt, l'année dernière, et suis resté boiteux.

— Le titulaire des fonctions que vous demandez à remplir ne quitte jamais la ville. En outre, même lors d'une levée en masse pour une expédition, il a le droit de retenir, comme aides, deux hommes de son choix. Avez-vous servi ailleurs qu'en Souabe ?

— A la solde de France, seigneur, l'an 1480. On m'a employé comme maître d'exercice des soldats du roi au Camp de Pont de l'Arche¹.

— Vous viendrez me trouver demain à trois heures, en mon logis ; je vous examinerai. Or ça, l'ami, avancez ! ajouta le maître de l'artillerie en s'adressant au troisième individu.

Ce dernier en s'approchant fit un signe : aussitôt le Büchsenmeister le prit à l'écart et le dialogue suivant s'engagea à voix basse :

— Avez-vous réussi dans la mission dont vous étiez chargé à Lausanne ?

— Oui, seigneur.

¹ Les 6000 Suisses, fournis au roi Louis XI en 1480, furent en effet affectés uniquement à l'instruction de l'infanterie française.

- Vous avez pénétré dans l'arsenal ?
- Oui, seigneur.
- En quoi consiste le dépôt d'armes ?
- La Savoie n'y a en tout que 20 coulevrines, 20 balistes, une arche pleine de traits et des pierres à canon.
- C'est bon. Il va venir ici demain, à la fête, des archers vaudois. Voyez-les : Prenez avec vous la grosse Julia, faites boire et surtout faites parler.
- Seigneur, il me faut vous dire que la Julia devient bien paresseuse. Elle s'enivre elle-même et ne peut tirer trois mots des buveurs.
- Dites-lui que si elle ne marche pas droit, je la ferai mettre à l'hôpital¹ ! Allez. Pardonnez-moi de vous faire languir ainsi, dit le maître de l'artillerie en revenant vers l'étranger.
- Il n'y a pas de mal. J'ai passé le temps à contempler ces étranges tubes qui semblent dater d'un autre âge.
- Ce sont nos premières armes à feu, les *boestes* qui tiraient des pierres ou des boules de plomb ; on les chargeait avec un maillet et mettait le feu avec un clou rougi sur un brasier. Celles-ci pouvaient être mises sur roues ; d'autres, plus petites, étaient portatives, et munies de tampons². Tout ceci vient de Nuremberg ou de Fribourg en Brisgau. C'est de cette dernière ville qu'était aussi le premier Maître de l'artillerie de notre ville : Hensogreffy, qui, en 1401, dressa quatre apprentis à tirer le canon³.
- La formation d'un certain nombre d'élèves par an était sans doute, au début, une des charges de votre profession ?
- Oui, de même que la fabrication de quelques pièces avec

¹ A cette époque les maisons de prostitution étaient non seulement surveillées, mais entretenues par les municipalités. A Fribourg, en 1505 par exemple, on relève dans les comptes de la ville : 1 *teston* (15 sous 10 deniers, payé pour un lit pliant destiné au b...) Il y a plusieurs mentions de sommes directement versées à des filles de ces établissements par le receveur municipal.

² « Zampon ». En 1406, à Fribourg, la municipalité fit construire une loge pour les ouvriers qui confectionnaient les pierres des boîtes. Ces pierres, prises dans des carrières choisies par un maître carrière attaché au service de l'artillerie, étaient séchées et durcies au feu.

³ Trahere « le canon ». Le maître artilleur, ou Büchsenmeister, portait, en latin, le titre de *Magister Pixidarum*.

les matériaux du pays, tout comme le maître arbalétrier est tenu de fournir des arbalètes à pied.

— Il doit y avoir de grands avantages attachés aux fonctions que vous occupez, car les Büchsenmeister sont en somme assez rares.

— Les termes des contrats passés par eux avec les villes qui les emploient varient beaucoup. Par exemple, messire Metzer, un de mes prédécesseurs, reçut, en échange du serment par lequel il était tenu de « faire à l'ennemi autant de mal que possible », la promesse d'un cadeau de vin pour chaque ville qui serait emportée par le secours de l'artillerie. Un autre, de Trèves, engagé pour un an à raison de 76 florins du Rhin, avait droit à « un habit pareil à celui du *grand Sautier* » et quatre ambrisanes pour chaque jour de travail extraordinaire. En 1444, le Maître canonnier Liebi fut gratifié, pour sa femme, d'un gobelet d'argent d'une valeur de 116 sols¹. Vous le voyez, chez nous le casuel joue un grand rôle.

— Quelles sont, à votre avis, les villes de ce pays qui tiennent la tête en matière d'artillerie ?

— Berne, Zurich et surtout Bâle ; c'est cette dernière qui donna l'exemple. Vous vous ferez une idée de la rapidité avec laquelle l'emploi de la nouvelle arme se développa en remarquant qu'après l'essai des canons, fait par Berne, au siège de Baden en 1415², les Zuricois commandèrent douze pièces de 36 à 48 livres à Nuremberg, et qu'entre 1439 et 1443, ce nombre fut doublé, si bien que dans la guerre civile de 1444, au siège de Zurich, la cité, défendue par 30 ou 40 coulevrines meilleures que celles des confédérés, ne fut pas un instant en danger.

— Le butin fait pendant les guerres de Bourgogne a dû procurer aux Suisses considérablement de bouches à feu.

— Il y eut à partager entre les Confédérés environ trois cent cinquante grosses pièces prises sur les Bourguignons³.

¹ 50 francs actuels.

² « Chroniques de Justinguer. »

³ A Grandson les Suisses s'emparèrent d'environ 420 pièces diverses, dont 350 coulevrines, 60 à pierres et 9 très gros canons ; 180 d'entre elles furent envoyées dans différentes places fortes ; le reste partagé entre les contingents. A Morat, on prit une centaine de canons. On voit de ces canons au musée de Morat ; à la Neuveville, près de Bienne ; et à Bâle (une belle pièce de 8 1/2 pouces).

Mais les cantons de montagne, qui ne pouvaient se servir de ces lourds engins, vendirent leur part à Zurich, Bâle et Berne, ce qui donna de suite une vive impulsion à l'artillerie de ces villes.

— En fait, je ne peux comprendre comment vous arrivez, dans votre pays si accidenté, à employer des canons si volumineux.

— Que voulez-vous ? Ces engins ont été faits pour des régions de plaines : nous sommes forcés de les utiliser tels quels. Quelques-uns ont des proportions colossales : ainsi cette « Romaine » de Berne, une des plus grandes bombardes connues, qu'on ne put transporter au siège de Waldshut qu'au prix d'efforts presque surhumains ; et la fameuse coulevrine de Zurich que vingt-quatre chevaux ont de la peine à déplacer. Cette année même, nous venons de prendre sur les Autrichiens un canon de cinquante quintaux qui est en route pour Berne¹. Le matériel que nous avons ici est plus modeste, mais aussi plus pratique. Voici nos *Steinbüchsen* qui, vous le savez sans doute, se composent de barres de fer soudées ensemble et cerclées comme un tonneau. En route, on les place sur des chars ordinaires. Pour s'en servir, la pièce est disposée sur un bloc de bois dur, qui a deux buts : donner l'élévation nécessaire et empêcher le recul².

— Quel est l'usage de cette espèce de toit, fixé par deux montants à chaque côté de la bombarde ?

— Il se rabat au devant du canon pendant la charge et protège ainsi les canonniers. Pour tirer, on le relève³. Ces autres bouches à feu, sous le hangar, et qui sont sur roues, sont les *Tarres* ou *Tarrasbüchsen*⁴. Elles sont plus légères que les *Steinbüchsen* ; attelées à un cheval, elles passent

¹ Cette pièce, appelée « La Catherine » fut enlevée et vendue par les Français lors de l'occupation de Berne en 1798.

² *Aperçu historique sur l'introduction et le développement de l'artillerie en Suisse*, par J. Massé, lieutenant-colonel d'artillerie, 1846.

³ La *Chronique de Messire de Lalain*, page 382, donne des descriptions de ces toits ou « manteaux » (1453). On montre encore une pièce de cette espèce au musée de Bâle.

Aujourd'hui on en est revenu aux boucliers : il n'y a rien de nouveau sous le soleil !

⁴ *Tarras* : parapet en allemand suisse.

presque partout¹. Le corps du canon est immobile sur l'affût auquel il est attaché par des cercles de fer. Le fond² est plat et s'appuie sur un massif en bois formé à cet endroit par l'affût. Nous avons encore quelques vieux Böller, qui sont enfermés dans des caisses de bois ferrées : une ouverture laisse passer seulement la bouche de la pièce³.

— Mais vous n'avez pas que des canons de fer ?

— Non, certes. Il y a près de cinquante ans qu'on fondit à Soleure, pour la première fois, des pièces de bronze. Du reste, pendant les guerres de Bourgogne, on avait déjà des *Feldschlangen*⁴ en bronze et sur roues. Actuellement, on en fabrique de calibres de plus en plus variés⁵.

— Mais, dites-moi, qui sert ces canons en temps de guerre ? Vous n'avez pas de compagnies de bombardiers organisées, ce me semble.

— En général, jusqu'à présent, c'est le *Büchsenmeister* et ses apprentis qui font le service des pièces. Nous avons, pour nous aider, des *Handlanger*⁶ qui portent les munitions et manœuvrent les abris et manteaux.....

GEORGE NESTLER TRICOCHE.

¹ Néanmoins, on ne les employait guère que comme pièces de position.

² La culasse.

³ C'étaient des mortiers primitifs, très courts, lançant des boulets de pierre revêtus d'enduit incendiaire.

⁴ Coulevrines de campagne.

⁵ Il y eut bientôt en Suisse, outre les vieux calibres, les pièces suivantes : Carthaumes, lançant des boulets de fer de 25 à 85 livres ; Nothschlange (grandes coulevrines), de 30 à 35 livres ; Feldschlange (coulevrines de campagne), 20 livres ; Halbschlange (demi coulevrines), de 15 livres ; Falxen (faucons), de 5 livres ; Falxonnettes (fauconneaux), de 1 1/2 livre. (L'invention des tourillous date de la même époque.)

⁶ Manœuvres.

